

06.08.10 LETTRE À MADAME SYLVIE BOUCHER, DÉPUTÉE, BEAUPORT-LIMOILOU



Écrit par Yvon Lefebvre
10-08-2006

Lévis, le 10 août 2006

Madame Sylvie Boucher
Députée fédérale de Beauport-Limoilou
Secrétaire parlementaire du Premier ministre
2000 Sansfaçon Avenue, Suite 101
Québec, Qc G1E 3R7

Objet : Aménagement de la zone des véliplanchistes et « kitesurfers »

Réaménagement du site de la Baie de Beauport

Chère madame Boucher,

Nous tenons à vous mentionner dans un premier temps que nous avons grandement apprécié notre échange de samedi dernier à la Baie de Beauport (BdB). Par ailleurs, nous vous remercions sincèrement pour la rencontre d'aujourd'hui, qui nous a permis de discuter plus en détail des besoins reliés à la pratique de nos activités sportives que sont la planche à voile et le « kitesurf ».

Comme vous l'avez constaté, le projet présenté par le Port de Québec le 5 juillet dernier au Comité technique élargi constitue un remarquable progrès pour la pratique de nos activités, et pour le site de la BdB dans son ensemble, par rapport au projet original du 18 avril. Dans les faits, il s'agit pratiquement d'un autre projet, lequel est plus respectueux des usagers que nous représentons, sans rien enlever aux autres utilisateurs. Les améliorations sont particulièrement significatives, d'une part au niveau du bâtiment principal de deux étages qui a été scindé, déplacé au sud ouest du site et dont la hauteur a été réduite et d'autre part de l'acquisition d'un stationnement adjacent à l'aire gazonnée nous concernant.

Ce « nouveau » projet dans sa forme actuelle représente cependant un recul marqué par rapport à la situation existante, particulièrement en ce qui a trait à la localisation du stationnement qui est beaucoup trop éloigné. Son emplacement ne permet pas que, de nos véhicules, nous ayons un accès raisonnable au plan d'eau, compte tenu de l'équipement lourd et volumineux que nous avons à transporter. Situation que vous avez été à même de constater samedi dernier.

Il faut rappeler qu'une distance de 100 à 300 pieds doit être franchie sur la plage elle-même, selon que la marée est haute ou basse, et cela avec notre équipement. Dans la majorité des cas, nous devons parcourir cette distance à deux reprises, d'abord avec la planche puis avec la voile (gréement). Il est trop lourd et volumineux de transporter les deux ensembles en une seule fois. Ce même parcours se répète à l'inverse à la fin de la session. De plus, il est fréquent que nous ayons à changer de voile et de planche lors d'une même session, suite à une variation de la force du vent, ce qui est très courant dans la région. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les véliplanchistes, autant que les kitesurfers, possèdent plusieurs planches et voiles.

C'est ainsi que la proximité de nos véhicules à l'aire gazonnée et au plan d'eau constitue une condition très importante pour favoriser la pratique de notre activité. Cette condition est d'autant plus importante dans le cas de la gent féminine pratiquante que pour les jeunes adeptes ou les débutants. Cette proximité actuelle au plan d'eau constitue une caractéristique très prisée, et il nous semble qu'il n'y ait pas de véritable justification qui nous feraient perdre cet avantage dans le cadre du réaménagement en cours. Il en est de même de la capacité actuelle du stationnement qui suffit à peine à répondre aux besoins lors des jours de grande affluence. Il faut garder à l'esprit la présence de remorques et véhicules récréatifs utilisés par plusieurs véliplanchistes et l'augmentation du

nombre de « kitesurfers », activité en pleine émergence pour les prochaines années.

Lors de nos communications téléphoniques de juillet dernier avec M. Georges Amyot, architecte coordonnateur du projet pour le Port de Québec, il a été convenu qu'une rencontre pourrait avoir lieu après la mi-août afin de discuter des améliorations pouvant être apportées à la localisation et la capacité du stationnement, ainsi que du bâtiment des casiers. Une illustration ou hypothèse de travail qui nous rendrait le stationnement plus acceptable est jointe ci-après en annexe. Par ailleurs, nous avons apprécié l'attitude d'écoute et d'ouverture de M. Amyot qui a permis une bonification appréciable du projet, suite aux représentations qui ont été faites depuis la rencontre du 18 avril dernier.

Il est à noter que les associations « Accès St-Laurent », le « Club des Ornithologues de Québec », ainsi que l'Association nautique de la Baie de Beauport sont en parfait accord avec nos demandes. Nous rappelons que les véliplanchistes, et maintenant les kitesurfers, représentent une des clientèles principales du site depuis plus de 25 ans et ce pendant plus de neuf mois par année (de la mi-avril à la fin octobre sur l'eau et les mois de janvier, de février et de mars sur la neige). Rappelons que nous avons été les premiers à utiliser et à développer le site sous l'aspect de la voile légère en nettoyant les berges et en aménageant un chemin d'accès à celles-ci au début des années quatre-vingt.

L'Association des kitesurfers et des véliplanchistes de Québec (AKVQ)¹ s'est substituée au Regroupement des véliplanchistes de la grande région de Québec (RVRQ) depuis le 21 juin dernier. Notre Association est très représentative avec plus de 150 membres payant dont plus de 90 véliplanchistes et plus de 70 kitesurfers de la grande région de Québec.

En terminant, nous désirons vous souligner que le site de la BdB est unique, c'est-à-dire le seul dans toute la région, qui permet la pratique de la voile légère et particulièrement de la planche à voile et du kitesurf dans toutes les conditions de vent et de marée. C'est pourquoi celui-ci revêt une si grande importance pour nous. Par ailleurs, ces activités représentent une animation sur l'eau qui est très prisée par les visiteurs du site par leur côté à la fois spectaculaire et coloré, silencieux et écologique.

En conclusion, nous aspirons à ce que le nouvel aménagement de la Baie de Beauport soit un projet gagnant pour la région et nous désirons y apporter notre pleine collaboration, en autant que nos besoins y soient tenus en compte de manière satisfaisante. Nous sommes conscient que votre appui à nos demandes peut s'avérer un facteur déterminant dans ce dossier et nous vous en sommes très reconnaissant.

Veillez agréer, Chère madame Boucher, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Yvon Lefebvre

Président AKVQ

2882 Terrasse du Fleuve

Lévis, Qc G6V 9W6

418 834-2580

cc : M. Georges Amyot, architecte coordonnateur Port de Québec

M. Marcel Labrecque, vice-président exploitation Port de Québec

p.j. : Hypothèse de travail illustrée

Illustrations plans de réaménagement

[1](#) Voir www.akvq.ca, www.windsurfing.qc.ca et www.kitezone.ca

Dernière mise à jour : (06-04-2008)

Fermer la fenêtre